



Procès -Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Octobre 2018

Président Adrien ALAMICHEL.

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 19h50.

Secrétaire de séance Liliane FERMIN.

Sur convocation du Président Adrien ALAMICHEL, les membres de l'association du Subaqua Club de Chartres se sont réunis en Assemblée Générale le 13 octobre 2018 à 20h dans la salle de la maison pour tous les Petits Clos à Chartres. L'Assemblée est présidée par Monsieur ALAMICHEL en qualité de Président.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 91 adhérents. Conformément à nos statuts tous les membres sont à jour de leur cotisation.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui a été envoyé à chaque membre dans les délais prévus.

Le Président remercie les adhérents du SCC de leur présence. Il soumet aux adhérents le rapport de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2017 pour approbation, pas de question.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie de leur présence Monsieur Pascal MARC Président du Comité Régional Centre FFESSM, Monsieur Bénéat MENAUD Président du Codep 28 FFESSM, ainsi que Monsieur Guirec LE GOFFIC commissaire aux comptes.

Rapport moral du Président

Le Président rappelle qui sont les membres du Comité Directeur et les présente.

Il rappelle que le club est toujours le premier de la Région Centre avec presque 300 licenciés et que la saison 2017-2018 a été une année exceptionnelle par les résultats sportifs et fédéraux.

Benjamin Emeriaud Champion de France Apnée poids constant.
Le SCC champion régional PSP et sélectionné à la coupe du monde.

Quatre Initiateurs **E1/2** ont mené à bien leur cursus, deux MF1 à la Graule, deux MF2 à Niolon.

De belles sorties club ont eu lieu toute l'année.

Le Président rappelle l'importance du bénévolat et de l'associatif, que chaque personne apporte des qualités importantes au sein de l'association et il rappelle que ce sont tous ses membres qui composent le club.

Il appuie sur la satisfaction de chaque réussite individuelle et collective permises grâce à la communauté que nous formons tous.

Il témoigne de son engagement à la présidence du club et au maintien de son bon fonctionnement.

Il rappelle également un objectif important du Comité Directeur qui est d'œuvrer pour la pérennité de l'association notamment au travers d'actions et de projets divers en lien avec les possibilités de loisirs, sportives et culturelles proposées par la FFESSM. Il rappelle que certaines idées sont émises en ce sens au jour de l'Assemblée Générale mais qui ne sont pour le moment qu'au stade théorique.

Son objectif personnel est de développer les activités culturelles au sein du club, pour leur complémentarité indéniable avec notre excellent niveau de formation technique. Chaque membre peut être force de proposition dans cette dynamique.

Il rappelle la puissance du club de par son nombre et de par l'historique qui nous lie.

Il poursuit avec les dates du calendrier à venir :

Début novembre coupe du monde de PSP
TIV en novembre (avec un rappel quant au besoin de personnel)
Inspection visuelle en décembre
Formation Archéologie le 6 décembre à Chartres
50 ans du club en novembre 2019

Le président conclut son rapport moral en insistant sur l'optimisme qui le motive à poursuivre ses fonctions, optimisme qu'il se doit de véhiculer à chacun des adhérents du SCC. Cet optimisme vient des belles perspectives d'avenir pour le SCC sur les plans sportifs, culturels et de loisirs.

Subaqua Club de Chartres

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports
Affilié à la Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins sous le N° 27280120 le 28/10/1969
Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969),
Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030, SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C,
Complexe aquatique L'ODYSEE Rue du Médecin Générale BEYNE 28000 Chartres
www.scc28.fr

Il cite Einstein qui disait « avoir pu voir loin car étant hissé sur des épaules de géants » et il enchaîne par un rappel indiquant que ce qui n'évolue pas disparaît. Ces éléments lui permettent de terminer par le rappel que le club va évoluer de par son nom et ses statuts très prochainement, changement qui sera acté par une Assemblée Générale Extraordinaire.

Il rappelle son engagement à conduire cette transition indispensable pour le club de la manière la plus douce et la plus efficace possible.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport du Président du Comité Départemental FFESSM

Monsieur Beniat MENAUD est le représentant du Comité Départemental FFESSM, représentant au niveau de l'Eure-et-Loir de la FFESSM.

Il fédère les onze clubs et SCA du département, ce qui représente 841 licenciés.

Le codep organise et mutualise une quarantaine d'heures sur l'année, à la fosse de l'Odyssee pour les clubs autres que le SCC. Mais l'activité vient de ses commissions qui permettent le regroupement, les rencontres entre tous les clubs

La commission technique organise la formation des initiateurs (stage initial, examen, stages ponctuels) et des guides de palanquée N4.

La commission Apnée présidée par Pierre Boulanger lui-même membre du SCC organise les fosses/apnée départementales, formation RIFA, stages passerelle technique/apnée.

La commission PSP organise un Championnat départemental annuel, 6 personnes du département dont 4 du SCC sont sélectionnés pour participer à la coupe du monde qui se tiendra à Nîmes début novembre.

La commission Bio présidée par Yves Nolin, membre du SCC organise des sorties et des formations.

La commission Photo-Vidéo a débuté sa mise en route en collaborant récemment avec la commission BIO.

La commission Nage avec Palmes et Nage en Eau Vive organise un championnat départemental, des rencontres régulières dont la descente du Loir et les quatre heures de Bonneval.

La commission Tir sur Cible organise un championnat départemental, prochainement un stage national pour les jeunes.

La commission juridique dont le Président est Pascal Marc membre du SCC.

Rapport du Président du Comité Régional Centre FFESSM

Monsieur Pascal MARC fait savoir que la Région Centre comporte 1480 licenciés pour 2017/2018. Le plus important de la Région reste le SCC. Deux clubs ont été créés en Eure et Loir ce qui veut dire que la Région Centre est en croissance et en développement.

Le rôle de la Région Centre consiste à aider les petites structures.

La région travaille sur l'organisation de toutes les commissions en établissant le calendrier des dates de stage initial ainsi que l'enregistrement de tous les résultats en sortie de formation.

Le Président donne des résultats exceptionnels en 2017/2018 avec 2 MF2 au club de Chartres.

Le Président Adrien ALAMICHEL remercie Monsieur Pascal MARC ainsi que Monsieur Beniat MENAUD pour leur intervention.

Rapport financier 2017/2018

Florence LECOQ - comptable et Daniel SORAND - trésorier, donne lecture du bilan comptable de l'année, les comptes sont présentés à l'écran. Les pièces comptables sont jointes au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

Le trésorier demande aux adhérents de libeller correctement leurs chèques ainsi que de les signer.

Monsieur Guirec LE GOFFIC Commissaire aux comptes rappelle l'importance des activités financières, c'est un rôle important au club.

Il insiste sur le fait que toutes les déclarations de dons qui aboutissent aux cerfas doivent être remplies correctement. Ceci est important pour tous ainsi que pour notre club.

Bilan du Subaqua Club de Chartres

Total de l'actif	92 817,08	Total du passif	92 817,08
------------------	-----------	-----------------	-----------

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Rapport des secrétaires

Sylvie Nolin est excusée. Liliane FERMIN donne le nombre de licences établies pour l'année 2017/2018 soit un total de 292. Elle remercie les adhérents pour la restitution des badges d'entrée à l'odyssee. Elle remercie également les médecins fédéraux pour leur implication bénévole, qui assurent plusieurs soirées par semaine les visites médicales et l'établissement des certificats médicaux gratuitement.

Le rapport du secrétariat est approuvé à l'unanimité

Sorties de l'année 2017/2018

A l'ascension sortie club en Espagne

Plusieurs sorties techniques et d'exploration à St Malo et la Graule notamment.

Sortie « Carrière Belge »

Sortie croisière Egypte

Subaqua Club de Chartres

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports

Affilié à la Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins sous le N° 27280120 le 28/10/1969

Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969),

Agrée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030, SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C,

Complexe aquatique L'ODYSSEE Rue du Médecin Générale BEYNE 28000 Chartres

www.scc28.fr

Synthèse des formations et activités.

Initiateurs : 4 stagiaires, 3 reçus.

MF1 : 7 stagiaires, 2 reçus, les autres se présenteront plus tard.

MF2 : 2 présentés, 2 reçus.

Bilan des Formations N1

Pour l'année 2017/2018 : 19 élèves inscrits, 17 ont pu effectuer leur première sortie mer N1 lors d'une sortie à ERQUY.

Bilan des Formations N2

Pour l'année 2017/2018 : 17 élèves inscrits, 12 validations sur plusieurs sorties.

Bilan des formations N3

Pour l'année 2017/2018 : 7 élèves inscrits, 6 sorties ont été effectuées respectivement à la Graule, Trébeurden, Larmor, 4 ont été validés à Camaret, 2 à terminer.

Bilan des Formations Biologie Marine

Une formation N1 biologie a été organisée à laquelle participaient une dizaine d'élèves. L'évaluation était prévue lors de 4 plongées en mer en septembre. La sortie a été annulée du fait des conditions météorologiques. Elle est reportée en septembre 2019.

Entraînements nage dirigée

Sylvie Nolin, Grégory Guet, Franck Rotiel assurent tous les lundis l'entraînement dirigé de 19h à 20h30 dans le bassin extérieur. Ceci permet à tous les membres désirant nager (tous niveaux confondus) d'entretenir et de garder leur condition physique.

32 séances ont été assurées et surveillées, participation moyenne 13 plongeurs par séance.

Bilan apnée 2017/2018

Pas de débutants pour cette saison. L'objectif prévu était le perfectionnement. 2 séances « passerelle - initiateur apnée » ont été organisées pour devenir initiateur apnée : 17 cadres scaphandre ont participé à cette formation.

Préparation des formations : 1 sortie apnée à St Malo, 1 sortie technique à la Graule. Cours théoriques en salle. Cette formation sera conclue par une évaluation et la délivrance des brevets correspondants en 2018/2019.

Participation à la compétition du 4^{ème} trophée apnée Abyss en tant que juges, apnéistes de sécurité et participants. Nous avons obtenu 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent, 2 médailles de bronze.

Section Sportive / AS Marceau : Référent B. Emeriaud

Formation apnée à laquelle ont participé 20 lycéens dont les résultats sont les suivants :

Apnéistes en eau libre : 10

Apnéistes confirmé en eau libre : 5

Rifa A : 5

Le lycée est 1^{er} en UNSS subaquatique inter académique.

Parmi ces jeunes, 7 ont participé à une formation plongée scaphandre. Ils ont pu acquérir le N1.

AS Sports Subaquatiques Collège Jean Moulin : Référent J. Peltier

Pour l'année 2017/2018 : 7 collégiens ont participé à une formation apnée le lundi soir à l'Odyssee. Ils ont pu bénéficier d'une initiation en plongée scaphandre. 5 d'entre eux ont obtenu le plongeur OR. Ces élèves ont également participé à la compétition inter régionale des sports subaquatiques et ont terminé à la deuxième place.

Lycéens et collégiens sont licenciés au Subaqua Club de Chartres.

Bilan Plongée Sportive en Piscine : Pascal Andraud référent PSP

Formations 2017/2018 :

3 Juges Fédéraux, 2 arbitres, 1 entraîneur premier niveau.

10 à 13 personnes en moyenne se sont entraînées régulièrement au cours de l'année. La PSP a participé à 6 compétitions dont 3 régionales pour la deuxième année consécutive.

Résultats après la participation au Championnat de France à Montluçon 2018

1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze.

Coupe du monde à Nîmes les 02/03 novembre 2018

Sur les 8 pepeurs de la Région Centre sélectionnés à cette compétition internationale, 4 sont du SCC et 2 juges arbitres Maryse et Pascal Andraud.

Objectif 2018/2019 augmentation de l'effectif,

Participation au Championnat Régional à Tours le 16/12/2018 et au Championnat de France à Limoges les 11 et 12 mai 2019.

Bilan Matériel 2017/2018

Réépreuve de tous les blocs nitrox en février 2018

Les TIV de tous les blocs air sont effectués en fin d'année et seront reconduits en novembre et décembre 2018.

Une inspection visuelle des détenteurs et stab a été effectuée en décembre 2017 et janvier 2018, elle sera reconduite en décembre 2018 et janvier 2019. Cela permet de vérifier l'état de notre matériel une fois par an. Toutes ces informations sont enregistrées dans un registre ce qui permet en cas de contrôle de justifier du suivi de notre matériel.

Subaqua Club de Chartres

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports

Affilié à la Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins sous le N° 27280120 le 28/10/1969

Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969),

Agrée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030, SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C,

Complexe aquatique L'ODYSSEE Rue du Médecin Générale BEYNE 28000 Chartres

www.scc28.fr

Projet de Formation 2018/2019

3 stagiaires MF1 passeront leurs cursus en 2019
3 stagiaires sont candidats à l'initial MF1 octobre et novembre 2019
Stage initiateur : plusieurs propositions, référent du stage : Gael Denis
Stage GP/N4 : 10 inscrits, référent du stage : Philippe Bihouée
Stage N1 : 20 inscrits, référent du stage Jacques Nicolle
Stage N2 : 19 inscrits, référent du stage : Hugues Bernard
Initiation Tir sur Cible sera assurée par Caroline Fourré
Formation biologie cursus PB2 : S. Macé / Y. Nolin

Pas de formation N3 pour l'année 2018/2019

Un entrainement spécifique sera assuré par Pascal Marc tout au long de l'année 2018/2019 une fois par mois pour les plongeurs qui n'ont pas de formation prévue ou qui pourront s'orienter vers le N3 et/ou assister aux séances d'actualisation des compétences et de remise à niveau.

Apnée 2018/2019

18 débutants plongeurs scaphandre. Afin de dynamiser l'apnée, un cycle de formation d'initiateur est également mis en place avec plusieurs sorties en mer ainsi qu'à la Graule.

Le Président rappelle qu'il y a un manque d'encadrant apnée, qu'il est important d'accéder au niveau supérieur. Il rappelle sa volonté que tous les plongeurs puissent accéder au niveau supérieur en apnée et scaphandre afin d'assurer un encadrement constant. Car un club sans encadrant est un club qui décline.

Manifestation

Le Subaqua Club de Chartres fêtera en 2019 ses 50 ans

Clôture de l'Assemblée Générale 22h.

Le Président



La Secrétaire

Subaqua Club de Chartres

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports
Affilié à la Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins sous le N° 27280120 le 28/10/1969
Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969),
Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030, SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C,
Complexe aquatique L'ODYSEE Rue du Médecin Générale BEYNE 28000 Chartres
www.scc28.fr